



Hôtel de Roquelaure, le 4 juin 2025

# CSAM Budgétaire du 4 juin 2025

## Déclaration liminaire de la FSU

Madame et Monsieur les ministres, Mesdames et Messieurs, chères camarades,

Nous avons enfin l'occasion de nous rencontrer. Depuis que vous avez pris vos fonctions en décembre 2023, malgré nos nombreuses sollicitations, ce rendez-vous en personne se concrétise enfin.

Il semble que le dialogue social ne figure pas parmi vos priorités, ce qui est regrettable. En effet, le climat politique et social actuel nous impose de collaborer pour renforcer notre pôle ministériel et le rendre incontournable.

Les déclarations de la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, qui plaide pour des fusions ou même des suppressions d'opérateurs publics, devraient nous inciter à nous unir afin que nos ministères ne subissent pas encore des coupes budgétaires et des réductions d'effectifs.

Où en êtes-vous dans vos réflexions concernant les potentielles fusions ou suppressions ?

Vous n'êtes pas sans savoir que notre pôle ministériel est celui qui a perdu le plus d'effectifs depuis 2012. Bien qu'il y ait eu, à certaines occasions, une augmentation grâce à votre prédécesseur, la tendance générale révèle une perte considérable.

L'écologie, pourtant une priorité affichée par le Président Macron, semble aujourd'hui reléguée au second plan.

Madame la ministre, vos efforts pour remettre l'environnement au centre des préoccupations ne produisent malheureusement pas les résultats escomptés.

La loi Duplomb, adoptée en toute discrétion, avec la complicité de la ministre de l'Agriculture, menace la souveraineté alimentaire de notre pays. Cette législation, qui sert les intérêts des lobbies, aggrave encore la situation de la biodiversité.

Une fois de plus, les opérateurs les plus touchés par la réduction d'effectifs sont ceux chargés de préserver cette biodiversité. En dix ans, l'écologie perdu un total de 5 464 ETP.

L'OFB, par exemple, pourra-t-il poursuivre ses missions ? Cet établissement a déjà cédé beaucoup aux lobbies agricoles sous prétexte d'une acculturation des agents. Et en 2025, il doit encore supprimer 25 ETPT, alors que le manque d'effectifs est flagrant : retards dans le traitement des salaires, des frais de déplacement, des promotions ; difficultés à mener à bien les missions sur le terrain ; absence totale de dialogue social. Les priorités de l'établissement semblent être de redorer son image, peu importe les conséquences pour le personnel. Les appels à l'aide sont nombreux, et la souffrance au travail est bien réelle.

Le Conservatoire du littoral, quant à lui, est le seul à bénéficier de 8 ETPT supplémentaires. Cependant, en réalité, le schéma d'emploi affiche un déficit de -1. Les augmentations de 2024 ne sont que des régularisations dues à l'intégration sous plafond d'emploi des effectifs issus du SMLN, formant la délégation Normandie de l'établissement. Les agents souffrent, perdent le sens de leur mission,

déstabilisés par des injonctions contradictoires.

Et les parcs nationaux, déjà à l'os depuis plusieurs années, sans fonds d'investissement ! Comment vont-ils pouvoir assurer leur mission de protection de l'environnement ? Et pour réaliser des économies, les directrices et directeurs ne manquent pas d'imagination. La FSU Écologie illustre son propos avec les mêmes exemples depuis quelques années déjà sans que rien ne bouge :

- Coupes arbitraires dans les enveloppes de CIA,
- Recrutement en catégorie C pour des postes d'inspecteurs de l'environnement alors même que le corps des ATE est en voie d'extinction,
- Refus de délivrer des ordres de missions et analyse tronquée du décret et de la note ad hoc pour ne pas rembourser les frais de déplacement...

Les agences de l'eau, fragilisées par le nouveau système de redevances perdent 12 ETPT, alors même que ce nouveau système exige un investissement en termes de formation et de temps de la part des agents. Ce système nous semble trop simpliste en matière de gestion de l'eau et de la pollution. Nous vous le répétons, la création d'une nouvelle redevance biodiversité est plus que nécessaire, elle ne peut continuer à être financée majoritairement par des dotations de l'État.

Le personnel sous quasi-statut est également maltraité. La fusion de ce quasi-statut avec celui de l'environnement pénalise fortement les agent-es. En effet, une prime jusqu'alors basée sur un pourcentage de l'indiciaire sera désormais calculée en euros constants, entraînant une perte significative sur le long terme. De plus, l'abandon des jours 94, dits jours Barnier, s'ajoute à ces pertes.

Ces deux quasi-statuts, déjà bien en deçà des traitements des fonctionnaires, n'ont pas été réévalués depuis des décennies pour les agences et très peu pour celui de l'environnement, si bien que nous attendions beaucoup plus que les propositions cachectiques faites par l'Administration. Vous nous assurez que personne ne sera perdant, mais nos simulations prouvent le contraire. Et l'injustice persiste avec une augmentation significative de l'indemnitaire pour les catégories les plus élevées.

Quant à VNF, actuellement en pleine réorganisation nécessitant la formation des agents concernés, il doit rendre 38 ETPT. Perte de sens et souffrance au travail sont le quotidien des agents. La FSU s'inquiète également des baisses d'effectifs hors opérateurs, notamment sur les actions 8, 15 et 26.

L'accidentologie au sein de notre pôle ministériel est trop importante et nous interpelle. Nos collègues en sont régulièrement victimes, et la mort récente de l'un d'entre eux est inacceptable. Nous ne doutons pas de l'engagement de l'Administration pour traiter au mieux ce sujet préoccupant. Cependant, nous vous demandons, Madame et Monsieur les ministres, un engagement personnel fort pour associer l'ensemble des ministres concernés par cette forte accidentologie.

Face à toutes ces baisses d'effectifs, il nous manque une vision globale de leur impact sur les missions des services et opérateurs. Nous vous demandons donc des explications en ce sens.

Si le budget que vous présentez est en augmentation, c'est essentiellement pour répondre à la mise en place des mesures gouvernementales : PSC, mesures catégorielles de différents corps... Mais ce sont les économies faites sur le dos des agent-es qui permettent cette légère augmentation : perte de 10% pour les personnels en congés maladie, transfert vers les collectivités, etc.

Nous regrettons que, cette année encore, de ne pas avoir une présentation de la partie du budget de l'administration territoriale de l'État allouée aux missions de vos ministères. Nous vous avons déjà alertés sur les difficultés rencontrées par nos collègues pour les remplir. Ce nouveau démantèlement du pôle ministériel et le manque de visibilité sur les missions déstabilisent les agent-es.

Le Schéma pluriannuel de la stratégie immobilière du pôle ministériel ne concerne que l'Arche et Séquoia. Mais un état des lieux pour les bâtiments en région est-il prévu ? Et quelle programmation pour les travaux de rénovation énergétique ? Un inventaire de ces bâtiments et des travaux à prévoir est indispensable.

Et en ce qui concerne les rénovations énergétiques, elles vont sûrement être impactées par la fin annoncée de MaPrimRenov. Même si parfois nous avons critiqué ce dispositif par son manque de contrôle et de transparence, ceci pénalisera encore une fois les plus précaires et va mettre en péril plusieurs dizaines de petites entreprises spécialisées dans ce domaine. Encore une fois, l'environnement n'est vraiment plus la priorité du quinquennat.

En ce qui concerne l'action sociale, son budget en légère augmentation ne peut nous satisfaire. Même si de nouvelles actions apparaissent, comme le CESU pour les enfants de plus de 6 ans, vous les conditionnez à « si le budget le permet ». L'enveloppe dédiée à l'arbre de Noël reste stable alors que les organisations syndicales estiment nécessaire de l'augmenter à 50 € pour faire face aux augmentations et à l'inflation de ces dernières années.

Madame et Monsieur les ministres, le budget que vous présentez aujourd'hui manque cruellement d'ambition. Vous vous limitez encore une fois aux affaires courantes !

Madame et Monsieur les ministres, vos personnels sont inquiets et anxieux. Les annonces gouvernementales en matière de recul social sont source d'inquiétude. L'abandon de la GIPA, le gel du point d'indice et la perte de 10% de salaire en congés maladie ne sont pas des mesures rassurantes pour leur avenir.

Le spectre de la dette et du déficit publics semble insurmontable pour le gouvernement, mais il ne doit pas peser sur l'ensemble des agent-es du service public.

Le budget 2026 de l'État doit augmenter les recettes et les dépenses publiques sur la base d'une plus grande justice et efficacité fiscale, d'une autre redistribution des richesses, afin de répondre aux besoins sociaux, aux enjeux écologiques et de réduire les inégalités qui minent la société et son avenir. Il doit avant tout permettre de faire fonctionner la société, notre pays dans toutes ses dimensions.

La FSU Écologie compte sur votre soutien, Madame et Monsieur les ministres, pour que les arbitrages en cours ne relèguent pas notre pôle ministériel aux oubliettes. L'urgence écologique et sociale mérite toute votre attention pour un environnement préservé à court, moyen et long terme.